

Angers, le 12 janvier 2022

Santé et éducation

## Précarité menstruelle : Le Département s'engage auprès des collégiennes



Le Département a décidé de s'engager dans la lutte contre la précarité menstruelle en offrant aux collégiennes qui en ont le plus besoin des protections réutilisables tout en proposant des ateliers pédagogiques sur le sujet. Entre 30 et 100 kits (cups et serviettes lavables fabriquées dans la Sarthe) ont été distribués dans chacun des 20 collèges publics et privés qui prennent part à cette première expérimentation.

**Ce nouveau dispositif doit permettre aux jeunes filles concernées :**

- D'évoquer ce sujet sans tabou
- De limiter les dépenses mensuelles
- De bénéficier de protections innovantes, biologiques et durables
- D'obtenir des informations adaptées à leur âge sur la santé

### **A qui s'adresse cette action ?**

**Pour cette première phase expérimentale, cette opération s'adresse à 20 collèges** ayant pris part à la réflexion et/ou identifiés comme prioritaires compte tenu du profil socio-économique des élèves (taux de boursier notamment).

#### **Pour l'enseignement public, les établissements concernés sont les suivants :**

- Angers : Auguste et Jean Renoir, Félix Landreau, Jean Lurçat, Jean Mermoz, Montaigne, Rabelais, Jean Vilar
- Châteauneuf-sur-Sarthe : Jacques Prévert
- Cholet : Joachim du Bellay
- Louroux-Béconnais : Camille Claudel
- Montreuil-Juigné : Jean Zay
- Saumur : Pierre Mendès-France
- Trélazé : Jean Rostand

#### **Pour l'enseignement privé, les établissements concernés sont les suivants :**

- Angers : Immaculée Conception, Saint Jean de la Barre, Saint Augustin, Saint Charles
- Cholet : Saint Joseph
- Doué-en-Anjou : Saint Joseph
- Longué-Jumelles : Saint Joseph

**Au total, ces 20 collèges accueillent 9706 élèves (3832 dans le privé et 5 874 dans le public)**

### **Que vont recevoir les collèges ?**

Chaque collège va recevoir :

- Des affiches à compléter avec le nom du référent au collège, à poser dans les lieux les plus appropriés (sanitaires, infirmerie, vie scolaire, ...)
- Plusieurs kits (comprenant cups et protections lavables et réutilisables fabriquées dans la Sarthe) pour des jeunes filles en situation de précarité financière et/ou en difficulté pour aborder le sujet dans leur cercle privé, accompagnés de dépliants informatifs

### **Comment vont être distribués les kits dans les collèges ?**

Certaines jeunes filles sont en difficulté pour acheter chaque mois des protections périodiques, et plus largement pour évoquer le sujet des règles dans leur cercle privé. C'est à elles, exclusivement, que s'adressent ces kits durables qui sont donc distribués en quantités réduites. Les kits seront remis à l'infirmière scolaire et/ou aux référents au sein de l'établissement. Le professionnel reste ainsi l'interlocuteur privilégié des jeunes sur le sujet.

Les collèges concernés feront un retour au Département de l'usage qui est fait des protections (demandes nombreuses ou pas, ressenti des jeunes filles...).

### **Pourquoi le Département offre ces protections lavables aux jeunes filles :**

- Pour leur permettre d'être équipées durablement et limiter leurs dépenses
- Pour qu'elles soient bien équipées pendant leur période de règles
- Pour leur permettre d'avoir gratuitement des protections durables et écologiques, fabriquées localement
- Pour prendre soin de leur santé, avec des produits bio
- Pour préserver la planète en utilisant des produits zéro déchet

### **Comment sera évalué ce dispositif ?**

Un comité de pilotage composé d'élus, de chefs d'établissements, de référent PMI (Protection maternelle et infantile) et DEJS (Direction Education Jeunesse et Sport), de référent DDEC (Direction diocésaine pour les collèges privés) et DASEN (Education nationale) va être mis en place dès janvier 2022 pour accompagner ce projet, et un bilan de ce premier déploiement sera réalisé au printemps 2022.

### **Pour aller plus loin :**

Si à l'occasion de cette action le collège souhaite organiser une réunion pour les élèves (informations sur les cycles menstruels, sensibilisation des garçons, sexualité...) en complément des actions menées au collège, il peut contacter le Département (Direction Education Jeunesse et Sport).

**Contact presse** : Fabrice GASDON, [f.gasdon@maine-et-loire.fr](mailto:f.gasdon@maine-et-loire.fr) Tél. : 02 41 81 48 12 / 06 07 37 85 18